

PROJET ÉOLIEN SAINT-AMBROIX

Lettre d'information n°1

Février 2019



LE MOT DU CHEF DE PROJET



Depuis plus d'une dizaine d'années, **NORDEX France** est présent sur votre territoire et travaille avec tous les acteurs locaux sur le développement de parcs éoliens, notamment le **parc de Forges / Bois Ballay**, en production depuis 2011 et son extension, le **parc de Saint-Ambroix**, dont la construction a commencé en 2018. Aujourd'hui, l'opportunité de développer un nouveau projet éolien sur votre commune se présente.

En plus de travailler dans le cadre de la transition énergétique, nous avons à cœur de faire de nos projets éoliens de véritables opportunités pour le **développement des territoires**. Pour relever ce défi, nous sommes convaincus que nous devons réaliser ce projet dans la **transparence** et en **partenariat** avec les acteurs du **territoire**.

Bien conscients de l'importance de vous donner des **informations** sur le projet, nous avons décidé de publier cette première lettre d'information. Cette lettre a pour objectif de vous présenter **notre entreprise**, la **zone de projet identifiée** et le **mât de mesure des vents**, dispositif qui a été installé fin janvier au niveau de la zone de projet.

A bientôt afin de **co-construire** ensemble un **projet de territoire** qui vous ressemble !

Gaël Le Goaziou, chef de projet éolien

LES ETAPES DU PROJET

Après avoir remporté en **2018** l'appel d'offre lancé par la mairie de Saint-Ambroix, Nordex a entamé les démarches pour étudier la **faisabilité** d'un projet, obtenir les accords des propriétaires et exploitants fonciers et des services de l'état et débiter les **études approfondies** sur la zone. Ces dernières durent au minimum une année complète.

C'est seulement une fois l'ensemble des études réalisées qu'il sera possible d'évaluer la **faisabilité du projet** et de déposer un dossier de demande d'**Autorisation Environnementale** qui sera instruit par les services de l'Etat. Ces études concerneront le paysage, la biodiversité (faune et flore), l'acoustique ainsi que sur le **gisement éolien** de la zone.

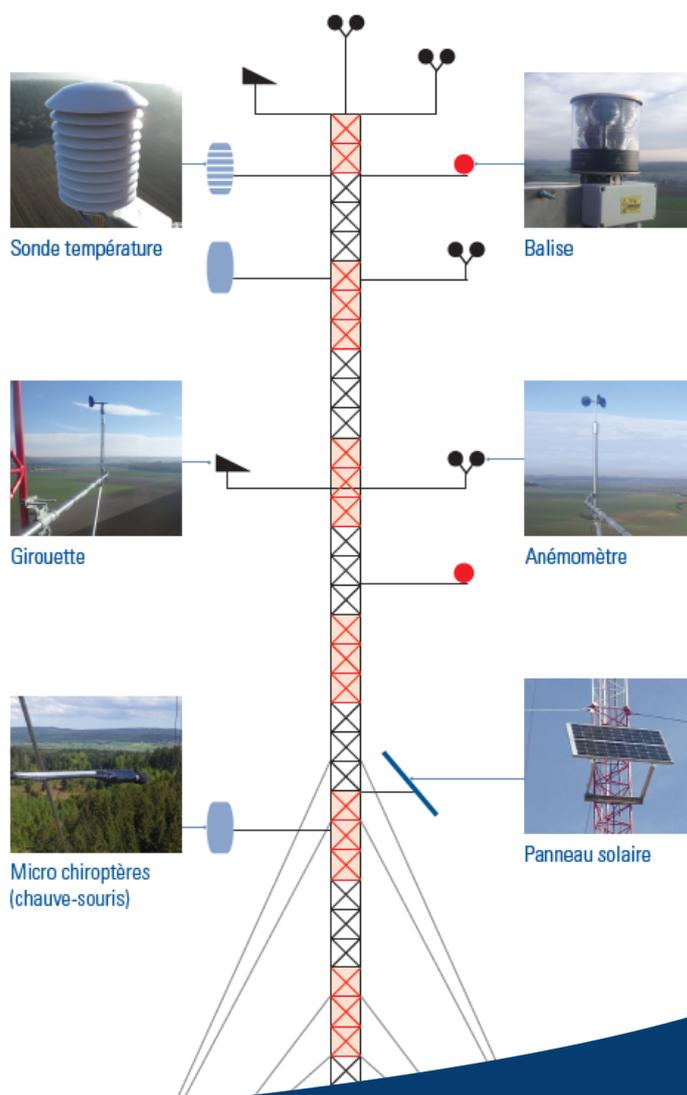
Par la suite, une **Enquête Publique** sera réalisée et permettra de recueillir l'ensemble des questions et remarques de la **population**. La décision finale appartient au **Préfet de Département**.

MÂT DE MESURE DES VENTS

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et fiables sur le **vent de la zone de projet**. En effet, la conception du parc (implantation et modèle d'éolienne) dépend en grande partie de la **ressource en vent**.

Il est également important d'effectuer un suivi environnemental de **l'avifaune et des chiroptères**, notamment par des écoutes en altitude grâce à un micro à ultrasons.

Par conséquent, afin d'obtenir des **données locales précises** et d'obtenir des **données sur l'activité des chauves-souris sur la zone**, un mât de mesure des vents a été installé au cœur de la zone de projet dans la **semaine du 28/01/2019** pour une durée d'environ **2 ans**. Ce mât est d'une hauteur totale de **100m**.



LE PROJET ÉOLIEN DE SAINT-AMBROIX



QUI SOMMES-NOUS ?

NORDEX est un constructeur d'éoliennes depuis plus de 30 ans.

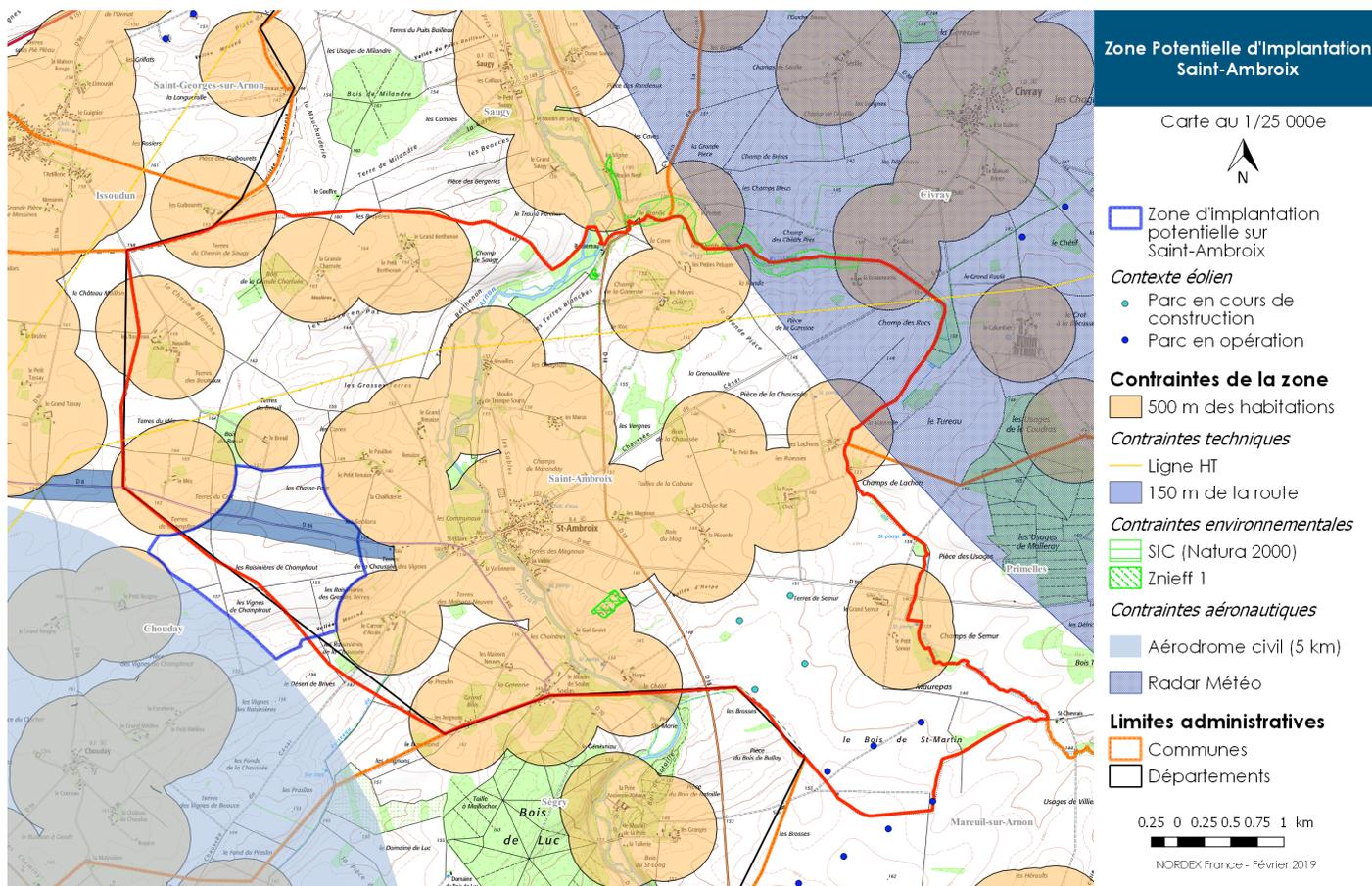
Actif sur le territoire français depuis 1998, Nordex développe lui-même environ la moitié de ses parcs grâce à une équipe pluridisciplinaire (135 parcs à ce jour).

Notre particularité est d'être présent sur **toutes les étapes de vies** d'un projet éolien : de l'identification d'un secteur favorable à la maintenance des éoliennes depuis notre centre de maintenance de Saint-Georges-sur-Arnon (36).

Cela permet à Nordex d'avoir une **approche approfondie** et une **relation de confiance** avec le territoire.

LE TERRITOIRE DU PROJET

Carte présentant la zone d'études ainsi que l'ensemble des contraintes à respecter pour la mise en place d'un projet éolien.



UN PROJET ÉOLIEN : POUR QUOI FAIRE ?

La France possède le **premier gisement européen** en vent pour l'éolien terrestre, c'est pourquoi des **objectifs ambitieux** de 24 600 MW d'éolien terrestre à installer pour 2023 et entre 34 100 et 35 600 GW pour 2028 ont été fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) en 2018.

Ces objectifs se traduisent au niveau régional dans les Schémas Régionaux Éoliens (SRE). La région **Centre-Val de Loire** s'est fixé un objectif de **2 600 MW** d'éolien à installer avant 2020, aujourd'hui rempli à moins de la moitié (1 088 MW installés)

Le projet de **Saint-Ambroix** participe à cette ambition de **transition énergétique** lancée en France, dans une région aujourd'hui aux avant-postes dans la production d'**énergie éolienne**.